

Référendum contre la surveillance des assurés

(publiée dans la Feuille fédérale le 27 mars 2018).

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la la modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

| | | |
|--------|-----------|-------------------|
| Canton | N° postal | Commune politique |
|--------|-----------|-------------------|

| | Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!) | Date de naissance (jour/mois/année) | Date de naissance (jour/mois/année) | Signature manuscrite | Contrôle (laisser en blanc) |
|---|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------|--------------------------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |

Expiration du délai référendaire: 5 juillet 2018.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques..

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu: _____ Signature: _____
Date: _____ Fonction officielle: _____

| |
|-------|
| Sceau |
|-------|

Si vous souhaitez appuyer la demande de référendum, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 31 mai 2018 au comité référendaire: **grundrechte.ch, Postfach, 3001 Bern**

Pour renvoyer par poste aussi vite que possible : Pliez le formulaire ici au milieu ainsi qu'au-dessus de l'adresse, fermez cette « enveloppe » avec une pièce de ruban adhésif – merci !

Arguments contre les espions des assurances:

Toute personne percevant des prestations sociales (caisse de chômage, assurance invalidité, caisse maladie, etc.) est sujette à la suspicion généralisée.

Les investigations secrètes constituent des atteintes massives à la vie privée. Sans l'autorisation d'un juge elles violent le principe de la proportionnalité qu'exige l'État de droit.

Les observations cachées, sous n'importe quelle forme, sont – au cas où elles seraient absolument nécessaires – l'affaire de la police ou du ministère public et non d'assurances étatiques.

Pour plus d'informations:

www.droitsfondamentaux.ch

www.wecollect.ch

pliez à nouveau ici



grundrechte.ch

Postfach

3001 Bern